



HAL
open science

Il y a cent cinquante ans : l'Ecole libre (ou autonome) de pharmacie de Strasbourg (1871-1872)

Pierre Charles Labrude

► To cite this version:

Pierre Charles Labrude. Il y a cent cinquante ans : l'Ecole libre (ou autonome) de pharmacie de Strasbourg (1871-1872). 2020. hal-02865888

HAL Id: hal-02865888

<https://hal.science/hal-02865888>

Submitted on 12 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Il y a cent cinquante ans : l'Ecole libre (ou autonome) de pharmacie de Strasbourg (1871-1872)

Pierre Labrude

Professeur honoraire de l'université de Lorraine,
membre associé du centre régional universitaire lorrain d'histoire EA 3945,
membre de l'académie internationale d'histoire de la pharmacie.

Très peu de travaux historiques ont été consacrés à l'Ecole libre, ou autonome, de pharmacie de Strasbourg en un siècle et demi. Une seule, à ma connaissance, celle de Des Cilleuls¹, lui est totalement dédiée, alors que les autres² ne comportent que quelques pages sur ce sujet parmi d'autres choses. Plusieurs raisons, qui se conjuguent et se complètent, peuvent expliquer cette situation : la très brève existence de l'institution, seulement un peu plus d'une année, l'anonymat des professeurs, qui n'en sont pas réellement, bien que leur nombre soit plus important que celui de « la vraie » Ecole supérieure..., l'idée peut-être qu'il n'y a que peu d'élèves, ce qui est faux, le demi-siècle d'annexion de l'Alsace et de la Moselle, la guerre de 1914 à 1918 et le retour de la France à Strasbourg et en Alsace avec ses difficultés, enfin le désir, même inavoué, d'effacer cette triste période de notre mémoire. Il en est à peu près de même pour l'Ecole libre de médecine mais le nombre plus important des publications fait qu'elle est mieux connue. Il faut préciser qu'un chapitre lui est dédié dans le monument que constitue l'*Histoire de la médecine à Strasbourg*. Pour sa part, le *Journal de pharmacie d'Alsace et de Lorraine*, qui ne paraît qu'en français, n'évoque que peu l'école. La petite monographie que Fernand des Cilleuls lui consacre en 1911 et 1912 constitue donc un travail irremplaçable car, en son absence, il serait très difficile, voire impossible, d'étudier cette école et cette période.

L'opuscule de Des Cilleuls a cependant divers défauts qui doivent au moins en partie être la conséquence de l'ignorance qu'on avait de certains aspects du fonctionnement de l'institution au moment de la parution de ces quelques pages, avant 1914. Il y avait sans doute aussi des questions qu'on ne se posait pas à ce moment. Les pages de Des Cilleuls ne comportent pas de justification de la création de l'Ecole et n'indiquent rien sur les jugements que les Strasbourgeois ont porté sur sa création et sur son existence. Si ces pages sont faciles à lire, elles ne sont néanmoins pas chronologiques, le paragraphe relatif au nombre des élèves, aux examens et à leurs résultats apparaît confus et mal compréhensible ; il existe aussi des contradictions dans les horaires des enseignements, et des parties hors sujet, celles entre autres qui portent sur le transfèrement à Nancy. Enfin, ce qui est dit sur les professeurs est très peu important. Tout ceci doit refléter l'état d'esprit et de réflexion des années qui précèdent la Grande Guerre.

Ayant eu cet opuscule par hasard entre les mains, l'ayant lu avec intérêt et m'étant posé les questions indiquées ci-dessus, j'ai aussi et surtout eu la chance de pouvoir consulter les registres de Strasbourg. Ceux-ci sont arrivés à Nancy avec le matériel, les documents et les livres que l'Ecole a emportés avec elle au cours du transfèrement de 1872. Ces registres n'ont pas été rétrocédés à l'Ecole strasbourgeoise au moment de sa reconstitution en 1919, et ils sont restés à Nancy dans les archives de la Faculté jusqu'à ce qu'un doyen prenne l'initiative de les restituer. J'ai donc pu consulter ces sources originales, qui n'avaient pas été utilisées depuis Des Cilleuls en 1912, et répondre au moins en partie aux questions que je me posais. C'est de celles-ci qu'est née cette étude sur ce bref épisode de notre histoire pharmaceutique, universitaire, pédagogique et, bien sûr, de l'histoire de l'Alsace.

J'envisagerai successivement de nombreux points : la situation juridique à Strasbourg après sa conquête par l'Allemagne, la durée de l'existence de l'Ecole, les raisons possibles de l'ouverture assez tardive de celle-ci, la personnalité des dirigeants et des professeurs, l'organisation et les horaires d'enseignement, les inscriptions des élèves, la chronologie de la vie de l'Ecole, les différents examens qu'elle fait subir, la reconnaissance des stages, des examens et des diplômes délivrés, ce que les Strasbourgeois pensent de l'Ecole, et enfin quel bilan il est possible de tirer de cette brève existence.

La situation juridique de Strasbourg et des territoires conquis avant la mise en place de l'université impériale.

Après l'investissement de Strasbourg et la capitulation de la ville le 28 septembre 1870, les Prussiens sont les maîtres des lieux. Leurs décisions s'appliquent à toutes sortes de questions, et celle des établissements d'enseignement en est une. Il ne semble pas cependant, à la lecture de l'*Histoire de la médecine à Strasbourg*, qu'ils se soient immédiatement préoccupé de cette question pour autoriser ou interdire ; Héran et Wolf³ écrivent que l'enseignement reprend en novembre 1870 et que les cliniques ouvrent à la date réglementaire, c'est-à-dire le 15 novembre. L'armistice du 28 janvier 1871 permet aux étudiants de rentrer à Strasbourg. L'ouverture de la Faculté libre de médecine est soumise à l'*Oberpräsident* von Moeller, et celui-ci accorde son autorisation. La création plus tardive de l'Ecole supérieure libre ne semble pas lui avoir été soumise. Lorsqu'elle ouvre ses portes en mai, le traité de Francfort est signé depuis le 10, et les deux établissements sont donc officiellement allemands. L'enseignement qu'ils dispensent en français est reconnu par l'Empire puisque Von Moeller a donné son accord pour la Médecine, et que, pour la Pharmacie, le commissaire civil impérial annonce en juin le prochain commencement des examens. Toutefois, on ne sait toujours rien des projets de l'Empire ni de ceux de la République au sujet de l'université et, si Von Moeller a précisé qu'en Médecine les diplômés pourraient exercer en Alsace-Lorraine, et donc qu'on peut penser qu'il en sera de même pour les pharmaciens, rien n'a été indiqué par la France à propos de ces diplômes. C'est le 23 octobre 1871 que le professeur Schützenberger écrit au ministre de l'Instruction publique à ce sujet pour la Médecine, mais, à ma connaissance Heydenreich n'a pas fait de même pour la Pharmacie.

Le temps s'écoulant, l'université impériale est créée le 28 avril 1872, cependant que, le 19 mars à Bordeaux, l'Assemblée nationale a voté le transfèrement. Comme l'écrit le professeur Wankmüller⁴ en 1982, à partir du 10 mai, les Strasbourgeois sont sujets allemands, par conséquent les diplômes seront sans doute valables dans l'Empire, mais pour ceux qui optent pour la France avant le 1^{er} octobre 1872, ce choix entraîne l'incertitude sur la validité de leur diplôme, mais aussi la perte de tout droit à l'exercice de leur profession dans leur province d'origine.

La durée d'existence de l'Ecole

L'enseignement s'est étalé sur un peu plus d'une année, avec trois semestres d'enseignement, au total du 22 mai 1871 au 30 septembre 1872. Le premier semestre, d'été, a lieu du 22 mai 1871 au 10 juillet ; le second semestre, d'hiver, s'étend du 15 novembre 1871 au 31 mars 1872. Le troisième et dernier, commence le 8 avril 1872 et se termine le 31 juillet, en réalité le 30 septembre 1872. L'Ecole compte aussi par trimestres, en conformité avec les règlements en cours relatifs aux études qui se déroulent selon cette périodicité trimestrielle.

Pourquoi l'Ecole autonome de pharmacie ne commence-t-elle que « si tard » ?

Il est étonnant en effet que l'Ecole ne commence à exister qu'en mai 1871 alors que celle de médecine, selon Héran, a ouvert le 1^{er} novembre 1871. Les pharmaciens ne peuvent pas ignorer son existence puisque le professeur Frédéric Schlagdenhauffen en fait partie. Peut-être attendent-ils parce qu'on ne sait pas officiellement ce que va devenir l'université en dépit des bruits qui peuvent circuler sur ce qui pourra se passer à Strasbourg dans le cadre de l'empire allemand, mais aussi parce qu'on ne sait pas ce qui sera décidé par la France. Il est possible que les pharmaciens ont attendu d'en savoir plus, alors qu'on sait qu'en Médecine le professeur Charles Schützenberger, à la fois l'initiateur, le concepteur et le directeur de l'Ecole, avait l'intention de forcer la main à l'Allemagne en tentant de faire créer une université francophone à Strasbourg.

C'est sans doute le succès rencontré auprès des étudiants en médecine et peut-être les articles de presse qui paraissent au début du mois de mai 1871 qui conduisent les pharmaciens à ouvrir une telle école pour leurs élèves restés dans la zone occupée. En effet, le 3 mai, le *Strassburger Zeitung*⁵, journal officieux des autorités allemandes, publie un article élogieux sur les professeurs et les agrégés qui se dévouent pour l'Ecole de médecine. Puis, le 15, la *Gazette médicale de Strasbourg* écrit à son tour des amabilités sur ces derniers. Or c'est entre ces deux dates, le 12 mai, que Heydenreich, Béno et Schlagdenhauffen écrivent au maire un courrier dans lequel ils lui font part de leur volonté de « réorganiser provisoirement l'enseignement jusqu'à sa reconstitution définitive », et leur désir de pouvoir « occuper les bâtiments de l'école qui sont une propriété de la ville ».

En France, *L'Union pharmaceutique* fait part de la création de l'école et de sa motivation. La revue⁶ écrit page 158 : « Désirant conserver à l'Alsace un enseignement supérieur en langue française, la Société de pharmacie de Strasbourg, se constituant en comité, continue l'enseignement de la pharmacie, sur la base de l'organisation française. Les cours, sous la présidence de M. Heydenreich, pharmacien, sont répartis de la manière suivante (...) ».

Les dirigeants et les professeurs

L'Ecole autonome, dont les affiches sont marquées « Ecole supérieure de pharmacie », aussi bien en allemand qu'en français, comporte un directeur, un secrétaire et six professeurs. On remarque tout de suite que cet effectif est égal, et même supérieur, à celui de la « vraie » Ecole supérieure. En effet, dans la dernière affiche de celle-ci, parue le 15 mars 1870⁷, six enseignants sont mentionnés, l'agrégé Strohl n'y figurant pas. Par ordre alphabétique, l'Ecole libre comprend Béno, Memminger, Pfersdorff, Reeb, Schanté et Schlagdenhauffen. On remarque qu'il n'y a qu'un seul « vrai » professeur, Frédéric Schlagdenhauffen, qui était auparavant à la fois professeur adjoint de physique et de toxicologie à l'Ecole supérieure de pharmacie, et agrégé de la Faculté de médecine depuis 1869⁸.

Curieusement, nous ne sommes pas riches de renseignements sur toutes ces personnes. Le directeur et le secrétaire ne participent pas à l'enseignement. Le directeur qui a été nommé est Auguste-Adolphe Heydenreich⁹. Né en avril 1810 à Wissembourg, il est venu à Strasbourg en 1826 et il est entré à la pharmacie Nestler. Puis il est parti en Suisse pour y poursuivre ses études, a été interne des hôpitaux de Strasbourg où il s'est lié à ses condisciples médecins ainsi qu'aux maîtres de l'Ecole. Diplômé en mars 1835, c'est en 1836 qu'il crée la pharmacie « du Dôme » et participe à la fondation de la Société des pharmaciens de Strasbourg en 1839. Ceci le conduit à fréquenter les congrès scientifiques et à y faire des présentations. Il est l'un des fondateurs de la Société de médecine en 1842 et il est actif à la Société d'horticulture, au Conseil

d'hygiène et de salubrité à partir de 1848, et dans des instances non sanitaires. Il meurt à Strasbourg le 31 décembre 1885. Le secrétaire de l'Ecole est Jean-Frédéric-Eugène Schott¹⁰. Bien moins connu, il n'en a pas moins une tâche très importante en raisons des circonstances et des incertitudes sur l'avenir. Né à Strasbourg en décembre 1839, il est pharmacien de 1^e classe depuis 1865.

Joseph-Aloïs Béno¹¹ (figure 1) est le professeur de pharmacie de l'Ecole autonome. Il s'occupe aussi des manipulations chimiques¹². Né à Strasbourg en février 1830, il y effectue ses études, obtient son diplôme en 1854 et acquiert la pharmacie Soller, à l'enseigne de la Licorne, l'ancienne pharmacie Oberlin créée en 1803, qu'il conserve jusqu'à 1875. Après l'Annexion, il est nommé au jury d'inspection des pharmacies, il est élu président de l'Association des pharmaciens du Bas-Rhin et il participe à la création du *Journal de pharmacie d'Alsace et de Lorraine* en 1874, mais il quitte Strasbourg pour Nancy en 1875. C'est à Ludres, à côté de Nancy, qu'il meurt le 4 janvier 1887.



Figure 1 : Joseph-Aloïs Béno.

Anonyme, collection de la Faculté de Pharmacie (Vandoeuvre-les-Nancy). [https : image-est.fr](https://image-est.fr)

Frédéric-Guillaume Memminger¹³ (figure 2) est le professeur de chimie minérale. Né à Strasbourg en septembre 1826, pharmacien de Paris en 1854, il est décédé à Strasbourg en avril 1892. Sa pharmacie porte le nom de « Pharmacie Saint Etienne ».



Figure 2 : Frédéric-Guillaume Memminger. Même origine que la figure 1.

Louis-Frédéric-Gustave Pfersdorff¹⁴ (figure 3) est né à Bouxwiller en mars 1833. Pharmacien en juillet 1857, il est le professeur de botanique de l'Ecole. Il exerce à la « Pharmacie de l'Ange ».



Figure 3 : Louis-Frédéric Pfersdorff. *Idem* (photographie Münch, Strasbourg).

Jean-Adam Schanté¹⁵ (figure 4) est le professeur de matière médicale. Originaire de Saverne où il est né en 1827, il est pharmacien depuis 1856 et il mourra à Strasbourg en novembre 1888. Son lieu d'exercice est 10 rue des Orfèvres.



Figure 4 : Jean-Adam Schanté. *Idem*.

Emile Reeb¹⁶ (figure 5) est l'un des « professeurs » dont l'existence et l'activité ont le plus marqué, principalement en raison de ses importants et nombreux travaux de recherche en chimie végétale. Né à Saverne en 1843 dans une famille de médecins et de pharmaciens, il effectue son stage dans plusieurs pharmacies alsaciennes puis étudie la botanique à Genève avant de revenir à Strasbourg pour effectuer ses études universitaires. Diplômé en août 1868, il est le plus jeune des cadres de l'école libre, au sein de laquelle il enseigne la chimie organique. Il acquiert d'abord la « Pharmacie de l'Homme de Fer » où il exerce de mai 1871 à octobre 1873. Il succède alors à son oncle à la « Pharmacie de La Cigogne » où il demeure jusqu'à 1895. Il est président de la Société de pharmacie de Strasbourg, puis du Bas-Rhin, de 1879 à 1895. Il fait aussi partie de la commission des examens des élèves en pharmacie. Le fait qu'il soit resté à Strasbourg après l'Annexion ne l'empêche pas de collaborer scientifiquement avec

Frédéric Schlagdenhauffen à Nancy¹⁷. Lauréat de l'Institut en 1899, il est nommé officier de l'Instruction publique après la Grande-Guerre. Il meurt à Strasbourg en novembre 1928¹⁸.

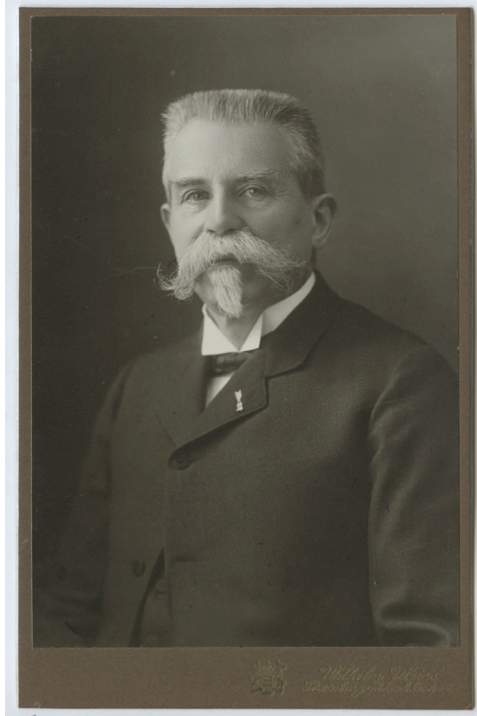


Figure 5 : Emile Reeb. *Idem* (photographie Weiss, Strasbourg).

Enfin, Frédéric Schlagdenhauffen¹⁹ (figure 6) est le professeur de physique et de toxicologie de l'Ecole, où il peut aussi enseigner la chimie médicale. Ce sont ses anciennes activités du temps de paix. Né à Strasbourg en 1830, il y a fait ses études mais il a aussi suivi Persoz à Paris. Parallèlement aux enseignements, il exerce les fonctions temporaires de pharmacien en chef des Hospices civils en raison de la disparition du pharmacien en titre, l'illustre Emile Hepp, emporté le 9 février 1871, à l'âge de cinquante-deux ans, par une pleurésie contractée dans la nuit du 25 août 1870 à l'occasion de la lutte contre l'incendie de l'hôpital déclenché par un bombardement²⁰.

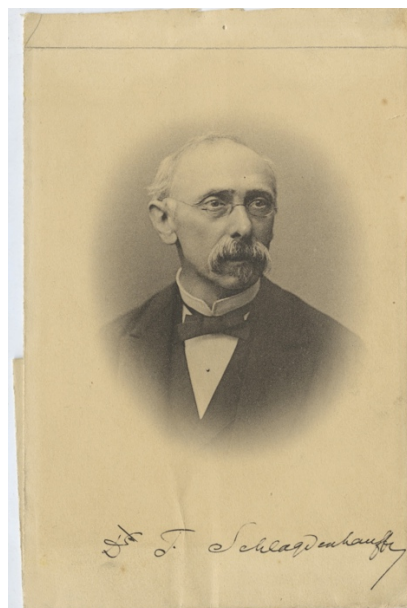


Figure 6 : Frédéric Schlagdenhauffen. *Idem*.

L'âge de ces personnalités est compris entre 61 ans pour Heydenreich et 28 ans pour Reeb. Schott a 32 ans, et ses autres collègues entre 38 et 45 ans. Cinq d'entre eux ont un âge voisin de 40 ans. Ce sont donc presque tous de jeunes professeurs, même si bien sûr plusieurs sont des néophytes en matière pédagogique.

L'organisation et les horaires des enseignements

Les enseignements sont organisés d'une manière comparable à celle qui prévalait auparavant à l'École supérieure. Un mot suffit à les caractériser : régularité. Le semestre d'hiver 1871-1872 s'étend du 15 novembre au 31 mars. M. Schlagdenhauffen enseigne la physique et la toxicologie, et ceci en 3^e année au premier semestre et en 2^e année au second semestre, les mardis et jeudis à deux heures, c'est-à-dire quatorze heures. La botanique de M. Pfersdorff a lieu en 1^e et 2^e année, donc deux années réunies, comme c'était classique autrefois et comme nous l'avons connu jusque dans les années 1970, les mercredis et samedis à onze heures. Cet horaire du samedi matin aussi, nous l'avons connu avant 1968 ! M. Memminger a placé la chimie minérale en 1^e année à la même heure les lundis et vendredis. La chimie organique de M. Reeb a lieu les mercredis et samedis en début d'après-midi pour les 2^e année. Béno enseigne la pharmacie et les manipulations chimiques les mardis et jeudis à 11 heures. Ceci s'adresse successivement aux élèves de seconde puis de troisième année. Enfin la matière médicale, pour les élèves de 2^e année, est enseignée les lundis et vendredis à quinze heures. On constate qu'il y a permutation entre Schlagdenhauffen et Béno. La répartition des travaux pratiques, qui ne sont pas encore obligatoires, n'est pas précisée. C'est un gros travail de préparation, même pour peu d'étudiants, dans cette période difficile. Enfin, la salle des collections de matière médicale est ouverte tous les jours, sauf en fin de semaine, de treize à quinze heures.

L'affiche comporte un très long placard, plus important que le cadre réservé à l'enseignement, qui détaille les délibérations prises par l'école à propos des examens semestriels ; elle précise l'ouverture du registre des inscriptions, elle indique les pièces à produire pour être admis aux examens, enfin elle traite des années de stage et de leur compensation par les années d'études.

Le second semestre de cette année a lieu du 8 avril au 31 juillet (figure 7). Les mêmes enseignants se répartissent les mêmes disciplines, dans des conditions assez similaires. Schlagdenhauffen, Pfersdorff et Béno prennent ensemble deux années. Tous les cours ont lieu les matins, à 7, 8, 9 et 11 heures, le plus matinal étant Schlagdenhauffen, comme il l'était déjà en temps de paix, et les plus tardifs étant Pfersdorff et Schanté. Les horaires des travaux pratiques restent inchangés, et les herborisations, les samedis de quinze à dix-huit heures, chaque quinzaine, se substituent aux visites des collections. Conformément à la tradition, ces enseignements font l'objet d'affiches, tant en allemand, une exigence allemande, qu'en français. Celle d'été annonce la traditionnelle tenue du concours pour les prix, au nombre de deux, et la récompense destinée aux lauréats : gratification en argent et livres.

STRASBOURG (1)				
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE				
ANNÉES SCOLAIRES 1871-1872				
Semestre d'été du 8 avril au 31 Juillet				
NOMS DES PROFESSEURS	NATURE DES COURS	ENSEIGNEMENT POUR LES ÉLÈVES	JOURS DES LEÇONS	HEURES DES LEÇONS
MM. Schlagdenhauffen	Physique et Toxicologie	2 ^e et 3 ^e année	Mardi et vendredi	A 7 heures
Pfersdorff	Botanique	1 ^e et 2 ^e année	Mercredi	A 11 heures
Memminger	Chimie minérale	1 ^e année	Mercredi et Vendredi	A 8 heures
E. Reeb	Chimie organique	2 ^e année	Mercredi et samedi	A 9 heures
Béno	Pharmacie	2 ^e et 3 ^e année	Lundi et jeudi	A 8 heures
Schanté	Matière médicale	2 ^e année	Lundi et jeudi	A 11 heures
TRAVAUX PRATIQUES				
Les travaux pratiques continueront d'avoir lieu aux mêmes heures que pendant le semestre d'hiver.				
Les herborisations auront lieu les samedis de 15 jours en 15 jours, de 9 à 6 heures.				
AVIS				
Un concours sera ouvert à la fin de l'année scolaire entre les élèves de l'école supérieure. Deux prix seront donnés, s'il y a lieu. Les lauréats obtiendront une somme d'argent et des livres.				
Strasbourg, le 7 mars 1872.				
Le Directeur de l'École supérieure de Pharmacie, Ad. HEYDENREICH, Le Secrétaire, E. SCHOTT.				

Figure 7 : l'affiche des enseignements du semestre d'été 1871-1872. Collection P. Labrude.

Les inscriptions des élèves

L'Ecole libre se sert des registres de l'Ecole supérieure. Deux registres d'inscription ont été présents à Nancy : un pour les étudiants civils de 1^e classe et un pour ceux de seconde classe. Les élèves militaires, qui étaient tous de 1^e classe, étaient donc inscrits sur un registre particulier. Le registre de 1^e classe, marqué « Strasbourg, de novembre 1864 à ... 1872 », avait été arrêté le 30 septembre 1870 et paraphé par le directeur Oppermann. En dessous était écrit : « Néant pour le 4^e trimestre 1870, Strasbourg 31 X^{bre} 1870 ». Sans transition, il est indiqué : « 1871-1872 1^{er} trimestre ». C'est sans doute le secrétaire, Schott, qui inscrit cela. Le numéro d'ordre des inscrits prend la suite de celui de 1870. Le premier, Camille Jehl, le 7 novembre 1871, avec le numéro 25, prend cinq inscriptions (5^e à 9^e) et deux inscriptions de travaux pratiques qui lui coûtent respectivement 150 et 200 francs. Les inscriptions se succèdent ainsi jusqu'au 4 décembre (numéro 36), pour des ordres d'inscription différents (les cinq premières, ou une seule, normale ou « à titre bénévole ») avec des tarifs bien sûr distincts, les inscriptions bénévoles étant gratuites. Ceci représente douze inscriptions dont quatre bénévoles.

Les inscriptions du second trimestre 1871-1872 débutent le 2 janvier 1872 et se poursuivent jusqu'au 21 février. Partant du numéro 1, elles se terminent à 14. Beaucoup d'élèves ne prennent qu'une inscription : 10^e, 6^e, mais aussi 1^e et 2^e ; deux s'inscrivent aux travaux pratiques et on retrouve trois bénévoles. Le troisième trimestre, à partir du 2 avril 1872, recommence aussi à 1 et comporte seize inscrits ; ce sont des inscriptions uniques (30 francs), sauf deux qui s'inscrivent aussi aux travaux pratiques (d'où 60 + 100 francs) et un seul bénévole. Il existe enfin des inscriptions pour un quatrième trimestre, qui débute le 2 juillet 1872 et se termine le 12, la dernière date étant oubliée. Il rassemble treize inscrits, numérotés à partir de 1, dont douze pour une seule inscription, d'ordre variable. Le but est que le plus grand nombre possible d'élèves soient titulaires de douze inscriptions, ce qui leur permettra de se présenter aux examens de fin d'année et à ceux de fin d'études.

Le registre des inscriptions de seconde classe est totalement identique à son homologue et porte la même mention. Quatre trimestres y sont également présents avec une ou plusieurs inscriptions aux enseignements avec ou sans travaux pratiques, et quelques bénévoles. Le but est le même qu'en 1^e classe : faire en sorte que le plus grand nombre soit titulaire des quatre inscriptions indispensables. Les élèves règlent donc souvent 30 francs (une inscription) ou 130 (une inscription et les travaux pratiques). Les inscriptions du premier trimestre débutent le 7 novembre 1871 et se terminent le 28 décembre avec seize inscrits (n°16 à 31), celles du second commencent le 2 janvier 1872 et se terminent le 17 février avec dix-sept élèves (1 à 17), celles du troisième s'étalent du 12 avril au 17, mais plusieurs dates sont omises à la fin (quatorze élèves, de 1 à 14) et enfin le quatrième commence le 2 juillet pour se terminer le 15 avec quatorze inscriptions, de 1 à 14, avec des inscriptions uniques et sans travaux pratiques, pour la somme de trente francs. Je mentionne enfin l'existence d'un registre de quittances, qui débute le 23 juillet 1872 et se termine le 26 septembre au numéro 33.

Au total, ces inscriptions sont au nombre de cinquante-quatre pour les élèves de 1^e classe, et de soixante-et-un pour la 2^e classe. Un élève de 1^e classe, Louis Frédéric Flucken, est passé en 2^e classe au cours du second trimestre, et Alfred Killian est rayé au troisième. On le retrouve cependant au quatrième trimestre, toujours en 1^e classe. Sa situation est curieuse : il a pris sa première inscription à titre bénévole au premier trimestre, puis les deux premières à titre payant et les travaux pratiques au second, il est rayé au troisième trimestre, et on le retrouve en quatrième inscription au quatrième trimestre. Comme on pouvait s'y attendre, il ne figure pas

parmi les reçus, puisqu'il n'a encore pas effectué la totalité de sa scolarité, même en étant passé en 2^e classe.

Il ne faut cependant pas considérer le nombre des inscriptions comme étant directement en relation avec celui des élèves. Quand on prend en compte le nom de ces derniers, on arrive à un nombre d'élèves plus important que celui qui émane des inscriptions. Cela est dû au fait que le système administratif définit le nombre des inscriptions trimestrielles qui permet de se présenter à tel et tel examen. Ainsi les élèves titulaires de ces inscriptions n'ont-ils plus à se réinscrire. Il leur faut cependant s'inscrire en vue des examens. J'ai encore connu cela en 1966-1967. Aussi, pour les élèves de 1^e classe, ai-je dénombré quinze élèves « français » et un étranger (Strehlin). En seconde classe, le total auquel je parviens par ces inscriptions est de dix-sept élèves, mais les noms ne correspondent que partiellement à ceux des futurs reçus : huit élèves qui ne se sont pas inscrits sont en effet reçus. Ils étaient donc inscrits en 1870, et j'ai pu le vérifier pour l'un d'entre eux. On devrait donc retrouver leurs noms dans le registre en 1870 et avant. J'arrive donc à vingt-cinq élèves inscrits ou passant les examens pour la seconde classe. Je précise ici que je ne me sers pas des chiffres fournis par Des Cilleuls car je ne comprends pas comment il y est parvenu. Il convient de préciser dès maintenant que quatre élèves de 2^e classe sont reçus au cours de l'été 1871, entre le 4 juillet et le 16 août. Ils avaient donc terminé leur scolarité, et il sera question plus loin du premier d'entre eux, Rosfelder.

La chronologie de la vie de l'Ecole

Le 12 mai 1871, les pharmaciens Heydenreich et Béno, et le professeur Schlagdenhauffen écrivent au maire de Strasbourg pour lui faire part de leur désir d'ouvrir un enseignement pharmaceutique et de leur demande d'autorisation d'utiliser les locaux de l'Ecole supérieure de pharmacie. Le maire est le professeur Küss, qui est également député, mais il est mort à Bordeaux le 1^{er} mars. C'est donc l'adjoint faisant fonction de maire qui répond dès le 14 qu'il est d'accord pour cette mise à disposition mais qu'il ne peut rien autoriser de plus, l'enseignement ne le concernant pas. Son courrier est lu le 15, donc le lendemain, au cours de la séance de la Société des pharmaciens de Strasbourg. L'accord y étant obtenu sur la création d'une telle école, les professeurs sont nommés et les horaires des différents enseignements sont définis. Le 18, une réunion du directeur, Heydenreich, et des professeurs, décide des modalités des inscriptions provisoires en vue du semestre qui va commencer. Ces inscriptions seront validées en novembre, lorsque la réorganisation de l'école sera achevée.

L'ouverture de l'Ecole et la rentrée des élèves ont lieu le 22 mai. Le 28 juin, le commissaire civil impérial fait paraître un texte officiel assez long qui prévient les élèves qu'ils vont pouvoir passer leurs examens. Ce texte précise la composition de l'Ecole et indique « L'administration allemande s'est empressée d'autoriser la création de cette nouvelle école ». C'est donc une reconnaissance officielle et, en même temps bien sûr, un moyen de se concilier la population et d'éviter que les élèves ne partent pour la France. Ce texte paraît dans la *Gazette médicale de Strasbourg* du 15 juillet. Les examens des élèves de 2^e classe débutent le 4 juillet, et cette session conduit comme je l'ai indiqué plus haut à la réception de quatre pharmaciens. Il n'y a pas de réception d'élèves de 1^e classe, aucun ne s'étant présenté.

L'Ecole décide le 12 juillet que l'examen semestriel aura lieu le 6 novembre, et elle prend à cette occasion d'importantes décisions relatives aux inscriptions qui pourront être prises à ce moment par les élèves des deux classes, à la rétroactivité de celles-ci, et à ce qui se passera en cas d'échec puis de succès ou de nouvel échec. Les inscriptions pour les examens auront lieu du 2 au 5 novembre, et les inscriptions à l'Ecole du 7 au 15. L'Ecole précise enfin la

composition des dossiers à constituer en vue de ces inscriptions. L'affiche correspondante est signée le 20 octobre. Elle paraît en français et en allemand en vertu d'une exigence des Allemands, et la version allemande précise : « Alle in franzoesicher Sprache », c'est-à-dire : « tout est en français »²¹. Les enseignements recommenceront le 15 novembre.

Le 13 août paraît un article du *Strassburger Zeitung*, la *Gazette de Strasbourg*, qui expose quelle est la situation de l'Ecole libre de médecine, et donc aussi celle de pharmacie, dans le projet de l'Etat allemand. Sa situation est provisoire, et elle se fondra dans l'université qui sera créée. L'Ecole de pharmacie ne peut pas fonctionner sans argent, et ceci oblige le directeur à s'adresser au conseil municipal afin d'obtenir un minimum de crédits. Il demande 3300 francs dont il indique la destination : chauffage, livres, instruments, verrerie, frais d'enseignement, achat de registres, frais de bureau, traitement du préparateur (600 francs), coût d'entretien du jardin botanique, et dépenses imprévues. Il est très vraisemblable que les enseignants exercent gratuitement. Le conseil vote cette somme le lendemain et renouvelle la mise à disposition des locaux.

Le semestre d'hiver (second semestre d'existence de l'école) débute le 15 novembre. En décembre, le président d'Alsace-Lorraine s'occupe « du remplacement des chaires vacantes », terme que Des Cilleuls ne précise pas et dont je ne comprends pas la signification. En effet seule la chaire dont Kirschleger était titulaire est vacante depuis 1869, mais elle appartient à l'Ecole supérieure d'Etat qui ne fonctionne pas, et non à l'Ecole libre, qui n'a d'ailleurs aucune chaire. Quant aux enseignants de l'Ecole libre, ils dispensent tous les enseignements nécessaires et sans prétendre à une quelconque chaire. En plus d'aider les élèves, leur but est certainement aussi d'être témoin de ce qui se passe et éventuellement acteur afin d'empêcher des nominations inopportunes à leurs yeux. De plus, l'université ne comprendra pas d'école mais au mieux un institut où la répartition des emplois est très différente. Le président veut par ailleurs que l'enseignement soit dispensé en allemand et que les méthodes allemandes soient introduites rapidement. Heydenreich lui répond le 28 décembre en lui montrant les écueils de la mise en pratique d'une telle mesure et en s'efforçant de l'en dissuader. C'est sans doute aussi pour limiter les départs vers la France consécutifs aux bruits que fait toujours un tel projet que, le 28 novembre, l'Ecole accorde une nouvelle rétroactivité d'inscriptions aux élèves qui se présentent avant le 1^{er} janvier 1872.

Le 7 mars est éditée l'affiche relative au semestre d'été, les examens du semestre d'hiver commencent le 25, et Boellman est reçu pharmacien de 2^e classe le 27. Les réceptions en 2^e classe vont se succéder jusqu'au 26 septembre ; le semestre se termine le 31. Entre-temps, le 19 mars est une date importante bien qu'elle soit sans effet local immédiat : à Bordeaux, l'assemblée nationale vote le transfert de l'université à Nancy.

Les cours du semestre d'été, qui sera le dernier pour l'école, commencent le 8 avril. L'université impériale allemande, la future *Kaisers Wilhelms Universität Strassburg*, est créée par un décret du 28 avril. Dès lors, les deux écoles libres sont condamnées. Les examens et les réceptions se poursuivent jusqu'à la fin du mois de septembre. Le 9 août a lieu le concours pour les prix, et, le 26 paraît l'ordonnance fixant la fermeture définitive de l'ancienne université française et donc de l'école au 30 septembre 1872. Les derniers examens ont lieu le 26. Le 1^{er} octobre paraît le décret de transfèrement à Nancy de la Faculté de médecine et de l'Ecole supérieure de pharmacie²². Il comporte les noms des chaires qui conservent leur titulaire et celui des personnes qui ne sont pas professeurs (ce sont les agrégés) et qui sont transférées à Nancy. Schlagdenhauffen en fait partie, dans les deux établissements. Aucun des pharmaciens ayant

enseigné à l'Ecole libre ne quitte Strasbourg, mais Béno viendra à Nancy après quelques années comme nous l'avons vu plus haut.

Les examens semestriels

Il a existé dans les archives à Nancy un registre « des procès verbaux d'examens semestriels de l'Ecole... depuis le 25 mars 1867 ». La dernière mention en 1870 a été effectuée le 24 août. L'Ecole libre reprend le registre à partir du 6 novembre 1871 et il est écrit « l'Ecole conformément aux décisions prises le ... juillet procède aux examens semestriels des élèves suivants ». Suivent alors la mention « 1^o ou 2^e classe », les noms des élèves, le numéro d'ordre de l'examen (3^e semestriel, par exemple), le résultat, la mention « les résultats sont sanctionnés par l'Ecole », les noms des interrogateurs et leur signature. Leur nombre varie de deux à six selon le nombre des candidats. Après la session du 6 novembre 1871 où les candidats sont nombreux, les examens ont lieu le 29 décembre (deux élèves), les 25, 26 et 27 mars 1872 (vingt-cinq élèves, tous reçus, six interrogateurs), le 20 avril (un candidat), le 3 juin (un candidat, le même), les 25 et 26 juin (huit élèves, figure 8). Le dernier examen se déroule le 28 septembre 1872 au profit d'un seul candidat. Tous les élèves qui se sont présentés sont reçus ; quatre le sont avec indulgence.

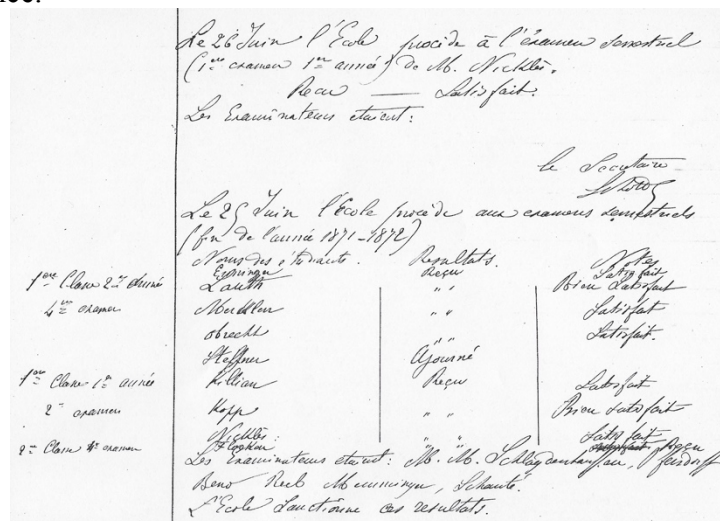


Figure 8 : un morceau du registre des examens de seconde classe en 1872. Photographie prise aux archives de la Faculté de pharmacie de Nancy.

Les examens définitifs

J'ai pu utiliser ensuite le registre des « Elèves civils de 1^o classe Examens depuis juillet 1865 ». Les feuillets 24 verso à 28 recto sont consacrés aux examens terminaux des élèves. Ces examens sont au nombre de quatre : le 1^{er}, le 2^e et le 3^e, qui est lui-même en deux parties. L'élève doit les subir dans l'ordre. Le jury comporte obligatoirement deux commissaires de la Faculté de médecine. Celle-ci, dans la situation présente, délègue les agrégés Strohl et Schlagdenhauffen. Le premier n'est pas Georges-Emile Strohl, le pharmacien militaire agrégé de l'Ecole supérieure, mais Constant Strohl, agrégé de médecine qui enseigne la matière médicale et la pharmacie à l'Ecole libre de médecine²³. Par contre Schlagdenhauffen est le professeur que nous connaissons, qui est aussi agrégé de chimie médicale à la Faculté. Tous les pharmaciens professeurs interviennent dans ces examens qui sont lourds à organiser et à faire passer puisque chaque élève en subit quatre. Ils ont lieu pendant tout l'été, du 4 juin 1872 au 26 septembre 1872. Tous les élèves qui se présentent sont reçus, un seul ajournement est prononcé, en juillet, mais le candidat est reçu en septembre, une réception est prononcée « avec indulgence ». Un

examen a été déplacé d'une semaine ; il s'agit de l'élève ultérieurement ajourné cité ci-dessus, et peut-être était-il malade.

Au total, cinq pharmaciens de 1^e classe sont reçus pendant cet été 1872. Les deux premiers sont admis le 7 août : Emile Schütz (figure 9), qu'on retrouvera à Nancy en 1891 et dont il sera question plus loin, et Prosper Henri Eugène Rahn.

NOM DES CANDIDATS.	ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE.		MONTANT DES DROITS.	
	Étudiants civils. 1 ^{re} Classe. — Procès-verbaux d'examens.		droits soldés.	droits remis à Ordonnancer.
18 M. Schütz E. Schütz	<p>Le 7 août 1872</p> <p>Nous soussignés <i>Paul de Metz</i> <i>de Metz</i> commissaires délégués de la Faculté de médecine.</p> <p><i>Prosper Henri Eugène Rahn</i> <i>Emile Schütz</i></p> <p>à l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg, avons procédé au <i>quatrième</i> examen de M. <i>Emile Schütz</i> né le <i>8 Octobre 1848</i> département de <i>la Moselle</i> aspirant au titre de pharmacien de première classe.</p> <p>Après avoir apprécié les réponses du candidat, nous l'avons déclaré <i>admis</i> en la mention <i>bien satisfait</i></p> <p><i>Paul de Metz</i> <i>Prosper Henri Eugène Rahn</i> <i>Emile Schütz</i></p>			

Figure 9 : un procès verbal d'examen d'Emile Schütz.
Photographie prise aux archives de la Faculté de pharmacie de Nancy.

Leur succède Anaclète Jehl le lendemain. Le quatrième est Charles Binder qui a dû aussi être reçu le 8 compte tenu de la disposition des procès verbaux dans le registre où une date a été oubliée. Le dernier reçu est Strehlin, dont nous ne connaissons pas le prénom et qui a été l'élève ajourné cité ci-dessus. Reçu le 26 septembre, le dernier avant la dissolution de l'Ecole, il a aussi la particularité d'être un « étranger » puisqu'il est originaire de Tegernsee, en Haute-Bavière, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Munich, où se trouve un lac très connu. Des Cilleuls orthographe mal le nom de la localité. En réalité et paradoxalement, Strehlin est le seul qui soit dans son pays, puisque Strasbourg est maintenant allemand !

La liste des élèves reçus en seconde classe est beaucoup plus longue que celle de 1^e classe. Là encore j'ai bénéficié de la présence du registre des « examens civils de 2^e classe ». C'est aussi celui de l'Ecole supérieure, il porte le même intitulé que celui de 1^e classe et a été ouvert par le directeur Oppermann le 31 décembre 1864. Les procès verbaux de l'Ecole libre sont rédigés à la suite de ceux de 1870 et de la mention de cessation d'activité signée par le directeur le 30 septembre 1870. Les jurys ne comportent pas de commissaires de la Faculté de médecine et sont constitués de trois membres. Le registre mentionne pour chaque procès verbal d'examen le département pour lequel le candidat est reçu. En réalité, il y a des exceptions : Joseph Aloïse Rosfelder, le premier élève de la liste, est reçu pour « la Lorraine ». Les mentions relatives au résultat sont les mêmes qu'en première classe.

Selon le décret du 22 août 1854, les candidats à la 2^e classe, qui sont maintenant interrogés par un jury constitué d'universitaires et non plus de professionnels, doivent subir trois examens²⁴. Or ici, les élèves en subissent quatre, souvent réunis par deux, et beaucoup de ceux qui vont être évoqués ici n'ont subi en 1872 que les « 3^e et 4^e examens ». Je ne comprends pas l'existence de cette quatrième épreuve, à moins que l'Ecole n'ait décidé de scinder l'épreuve pratique des préparations en deux parties pour des raisons que nous ne connaissons pas. Plusieurs sessions d'examens ont lieu pendant la période d'activité de l'Ecole. La première session se déroule du 4 juillet au 11 août 1871. Quatre élèves se présentent et huit examens ont lieu. Rosfelder et Frantz subissent le troisième et le quatrième examen en même temps, cependant que Vuillemin et Meyer passent, le premier, puis le second, puis les troisième et quatrième. Ils sont tous les

quatre reçus. La seconde session commence le 1^{er} février 1872, mais je ne sais pas quand elle se termine car les examens sont espacés. Cinq élèves se présentent et trois sont reçus. Boellmann, Beck et Rohrer se présentent en trois fois et sont reçus. Deux élèves, Platz et Bergmann, subissent leur premier examen le 1^{er} février et sont tous les deux ajournés. Il y a enfin une longue session qui couvre tout l'été avec bien sûr de nombreux jours sans épreuves, mais qu'il est difficile de séparer autrement qu'artificiellement. Les premières épreuves ont lieu le 6 juillet et les dernières le 26 septembre, mais le groupement est différent. Il y a d'abord une série de premier examen jusqu'au 16 juillet, avec douze candidats, dont un ajourné, trois reçus avec indulgence et un avec « extrême indulgence ». On passe ensuite au second examen jusqu'au 30 juillet. Sept élèves se présentent et sont reçus ; ce sont ceux qui ont obtenu « normalement » leur premier examen quelques jours plus tôt. Les autres ne sont pas prêts. Une sorte de troisième période débute le 27 juillet : les meilleurs subissent les troisième et quatrième épreuves : Griess le 27, Wagner et Bastard le 29, tandis que les autres, ceux qui ont bénéficié d'indulgence, passent le second : Deber et Maechtlin sont reçus le 31, Ehlinger et Riebel le 1^{er} août, Corhumel le 5, etc. Enfin s'enchaînent jusqu'au 26 septembre, toutes les épreuves que ces jeunes gens s'empressent de subir avant la fermeture de l'Ecole. Tous ne sont pas reçus pharmaciens car certains sont ajournés et/ou ne sont pas assez avancés dans leur scolarité pour pouvoir subir les derniers examens. Blum réussit ses examens un peu *in extremis* : le premier le 7 août avec indulgence, le second le 16 septembre, et le dernier le 26. Le dernier reçu est Maechtlin pour lequel le jury a aussi été indulgent le 16.

Au total dix-neuf pharmaciens de 2^e classe sont reçus. Mes résultats à partir des registres sont similaires à ceux que présente Des Cilleuls à ceci près qu'il ne compte pas l'élève Lucius que je considère comme reçu. Seulement trois élèves n'ont pas été reçus parmi ceux qui se sont présentés à des examens : Platz qui a été ajourné à la première épreuve et qui ne s'est pas présenté à nouveau, Bergmann qui a aussi été refusé, qui est admis le 18 septembre mais qui est ajourné à la seconde épreuve le 26, enfin Liebrich qui est ajourné deux fois à la première épreuve, en juillet et en septembre. Je termine par deux remarques : d'une part, dans la liste qu'il a présentée, Des Cilleuls a oublié l'élève Lucius qui pour moi est reçu le 5 août, et d'autre part, le directeur Heydenreich interroge à la place de Schlagdenhauffen le 26 septembre, c'est-à-dire le dernier jour des examens et peut-être de l'existence effective de l'Ecole. C'était Schlagdenhauffen qui devait interroger, et son nom est rayé deux fois dans le registre préparé par Schott. Sans doute a-t-il quitté Strasbourg pour Nancy. Il est en effet le seul représentant de l'Ecole libre à choisir la France.

La reconnaissance des stages, des examens et des diplômes

Au moment de l'inauguration de l'enseignement, il n'a pas été question de sa reconnaissance par l'une et l'autre des puissances en guerre. Du moins, Des Cilleuls n'évoque pas ce point. A propos de l'Ecole autonome de médecine, qui fait l'objet de plusieurs pages dans *l'Histoire de la médecine à Strasbourg*²⁵, il est écrit que son créateur le professeur Schützenberger a reçu l'agrément de l'*Öberpräsident* von Moeller et qu'il a avisé le ministre de l'Instruction publique Jules Simon par un courrier du 23 octobre 1871. Celui-ci porte sur la création de l'Ecole et sur les motivations qui ont présidé à celle-ci, et, dans une seconde partie, sur la sollicitation de la reconnaissance des actes de l'établissement par notre pays. On ne sait pas ce qu'il en est pour la Pharmacie. La France reconnaît ultérieurement la validité de l'enseignement, des stages et des diplômes, à condition que les candidats aient opté pour la nationalité française, dans les délais, c'est-à-dire avant le 30 septembre 1872. Cette mesure prend effet le 10 mai 1871, c'est-à-dire le jour de la signature du traité de Francfort. Pour les diplômes, cette mesure s'applique au cas par cas et au fur et à mesure des demandes, et non par l'édiction d'une mesure générale²⁶.

On ne sait pas non plus ce qu'il en est en Allemagne. Pour la Médecine, il est précisé que la reconnaissance n'est valable qu'en Alsace-Lorraine ; il est donc probable qu'il en est de même pour la Pharmacie.

Le diplôme de 1^e classe étant valable sur tout le territoire national, la reconnaissance du diplôme délivré par l'Ecole autonome n'a pas à prendre en compte cet aspect. Il n'en est pas de même pour le diplôme de 2^e classe. C'est pourquoi un décret du 27 décembre 1871²⁷ prend en considération la situation particulière des officiers de santé, des pharmaciens, des sages-femmes et des herboristes d'Alsace-Lorraine. Considérant qu'ils ont la faculté d'opter et que certains, qui avaient le droit de s'établir dans ces territoires, ont manifesté leur désir de s'établir ailleurs en France, qu'il s'agit d'un cas de force majeure et qu'il n'y a pas de raison qu'ils soient traités moins favorablement que certains ressortissants étrangers, ils peuvent, par dérogation au décret du 22 août 1854 et pendant trois années, faire choix d'un autre département et ceci sans avoir à subir à nouveau les examens. Cette dérogation ne peut s'exercer qu'une fois et à la condition que le praticien ait opté pour la nationalité française.

Joseph-Aloïse Rosfelder est le seul pharmacien de 2^e classe reçu « pour exercer en Lorraine », sous-entendu Lorraine française. Le terme est curieux car les pharmaciens de 2^e classe étaient reçus pour un département, pas pour une région ! La situation de Joseph Rosfelder est cependant curieuse. D'après ce qu'il est possible de savoir sans trop de recherches, il ne s'est pas installé en Lorraine mais en Haute-Marne, donc en Champagne. Ce choix était possible en vertu du décret du 27 décembre 1871 évoqué ci-dessus et du droit d'option. Mais, en 1884 ou 1885, il décide de s'installer à Nancy en achetant la pharmacie Didelot, 12 rue de la Visitation. A ce moment, il ne peut plus bénéficier du droit de changement de département puisque ce droit ne peut s'exercer qu'une fois et que la période est révolue, ce qui l'oblige à repasser ses examens. C'est ce qu'il fait à Nancy où il est diplômé dans la promotion de 1886. Il n'exerce que peu de temps puisqu'il meurt en 1891 alors que son fils Antoine n'est pas diplômé, si bien que la famille doit se séparer de l'officine. Antoine Rosfelder obtient son diplôme en 1901 et il parvient à racheter l'officine. Il la transforme dans le style « Ecole de Nancy » ce qui fait que cette pharmacie bénéficie d'une grande notoriété²⁸.

Parmi ses collègues, la plupart étaient bien sûr reçus pour exercer dans le Haut-Rhin ou le Bas-Rhin, deux l'étaient pour la Moselle et un pour la « Lorraine allemande ». Qu'est-ce que la Lorraine allemande ? Qu'y a-t-il comme différence entre Moselle et Lorraine allemande ? La Moselle est-elle l'ancien département français et la Lorraine allemande est-elle le nouveau département de la Moselle, issu de la restructuration de l'ancienne Moselle et du département de la Meurthe ? Ce sont des questions pour l'instant sans réponse.

Bien que le diplôme de 1^e classe soit valable sur tout le territoire national et que celui de l'Ecole autonome soit reconnu, il faut aussi pour en jouir en France que son titulaire ait opté. Un cas que j'ai déjà évoqué autrefois²⁹ illustre cette situation. Emile Schütz, reçu à Strasbourg le 7 août 1872, n'a pas opté pour la France. Au début de l'année 1891, il demande l'autorisation d'exercer en France et sans doute le bénéficie partiel du décret du 27 décembre 1871. Le dossier qu'il a dû déposer à l'Ecole supérieure à Nancy transite par le recteur qui adresse son rapport au ministre le 21 mai. Celui-ci lui répond le 17 juin en lui indiquant que M. Schütz ne peut bénéficier des dispositions du décret car il n'a pas opté en temps utile. Il aurait pu ajouter que ce bénéficie ne pouvait s'exercer que pendant trois années. Cependant, le ministre poursuit : « pour lui tenir compte de l'intention qu'il témoigne, de faire naturaliser ses enfants, je crois devoir lui accorder la dispense à titre onéreux de la scolarité réglementaire, et l'autorisation de

se présenter directement aux trois examens probatoires en vue du diplôme de pharmacien de 1^e classe. Vous voudrez bien... ». Emile Schütz est reçu à Nancy le 23 juillet 1891³⁰.

La question du stage n'échappe pas non plus au ministre. Le 3 juin 1872, une décision ministérielle porte que « les élèves en pharmacie qui auront opté pour la nationalité française seront admis à faire compter pour leur stage officinal le temps qu'ils auront passé dans les pharmacies d'Alsace-Lorraine »³¹. On constate là encore l'importance de l'option. Ceci est normal puisque *a priori* les stages effectués dans le territoire à annexer et les enseignements reçus à Strasbourg avaient pour mission première de former des praticiens destinés à exercer dans ce territoire. Le passage en France et l'option se situent en effet sur un autre plan réglementaire et juridique.

Que pense-t-on de tout cela à Strasbourg ?

Il est étonnant de constater l'existence de réactions négatives, comme si cette initiative était mal vécue par certains et comme si des jalousies apparaissaient. Il est pourtant permis de penser que les initiateurs n'avaient pour but que de rendre service aux étudiants et à la population strasbourgeoise, alsacienne et mosellane. Ils pouvaient penser que ce qu'ils réalisaient ne serait certainement pas pérennisé lorsque l'Empire allemand serait « définitivement » installé dans ce qui devait devenir le *Reischland*. Ils en avaient sans doute l'espoir, tout en étant certainement bien conscients qu'ils ne tireraient pas de bénéfice personnel du dévouement qu'ils avaient manifesté... Les réactions s'adressent bien sûr d'abord à l'Ecole libre de médecine puisqu'elle naît beaucoup plus tôt que celle de pharmacie. Il est sûr que l'existence des deux écoles heurte des intérêts multiples et divergents, et qu'elle exerce une concurrence auprès de ceux qui sont intéressés et concernés par ce que deviendra l'université française de Strasbourg et par ce que sera la future université allemande de la ville. Comme tant la Prusse que la France mettent beaucoup de temps à annoncer leur projet, la période des hypothèses et des spéculations est longue. Il n'est pas étonnant que ceux qui envisagent de poursuivre leur carrière en France, surtout si c'est Nancy qui est choisi, voient l'existence de ces écoles comme défavorable au recrutement professoral et étudiantin de cette ville.

Comme l'Ecole libre de médecine est plus ancienne que l'Ecole de pharmacie, et que la Faculté est plus importante dans la ville que l'Ecole supérieure, les avis sur la première sont plus nombreux que sur la seconde. On les trouve dans les textes de Livet³², de Héran³³ et de Weidmann³⁴. Le doyen de la Faculté de médecine, le professeur Stoltz, a rédigé des notes qui sont aujourd'hui déposées aux Archives du Bas-Rhin, dans le Fonds Bécourt. Nous disposons aussi du texte rédigé par Weidmann à partir d'un ouvrage publié en 1883 par Wieger³⁵. Ce dernier a enseigné la pathologie médicale à l'Ecole libre. Commençons par Wieger compte tenu de son appartenance à l'Ecole libre de médecine. Il n'est pas tendre avec son collègue Frédéric Schlagdenhauffen. Celui-ci, il faut le rappeler, est pharmacien et médecin, il occupe un emploi de professeur adjoint à l'Ecole supérieure et d'agrégé à la Faculté, et, présentement, il enseigne dans les deux écoles libres. Wieger écrit : « Schlagdenhauffen trouva moyen de se séparer de ses collègues et vint rejoindre les agrégés de Nancy (...) ». Il faut préciser ici qu'à part lui, aucun des professeurs de l'Ecole libre de médecine n'est venu ensuite à Nancy. Stoltz est tout aussi désagréable que Wieger pour son agrégé, mais c'est son habitude avec les pharmaciens. Au terme d'un assez long texte sur ce qui s'est passé à l'école, qui est rédigé avec neutralité, il écrit soudain la même chose que Wieger : « M. Schlagdenhauffen s'est empressé d'opter pour la nationalité française et est allé rejoindre la faculté de médecine à Nancy réclamant son droit d'agrégé ès sciences (il est agrégé de chimie médicale). Il est ensuite devenu professeur de l'Ecole de pharmacie (...) ». Stoltz semble oublier qu'il a fait la même chose puisqu'il est

devenu doyen de la nouvelle faculté nancéienne. La différence est qu'il n'enseignait pas à l'Ecole libre de médecine. La similitude négative de ces deux témoignages incite à conclure que, dans l'esprit des membres de l'Ecole libre et dans celui de ceux qui n'en ont pas été, l'engagement dans l'Ecole libre conduit à rester à Strasbourg, et à devenir allemand. Schlagdenhauffen est donc une sorte de traître puisqu'il a opté pour la France. Ce qui est étonnant aussi est qu'il le soit autant pour quelqu'un qui est resté à Strasbourg que pour quelqu'un, plus important vu sa fonction décanale, qui est venu à Nancy et qui est resté au service de la France... Weidmann écrit qu'on attribue à Stoltz l'écriture de propos polémiques sur la faculté libre dans les colonnes de la *Gazette médicale de Strasbourg*, et que le futur doyen nancéien Tourdes a fait de même dans le *Moniteur universel*.

Quel bilan pour l'Ecole au 30 septembre 1872 ?

L'Ecole disparaît le 30 septembre 1872 pour laisser la place à une université allemande où il n'est pas prévu de créer un institut de pharmacie, cependant que la « vraie » école supérieure quitte la ville pour s'installer à Nancy. Quel bilan tirer de cette courte existence ? Deux aspects méritent d'être pris en compte : un aspect qualitatif et un aspect quantitatif. C'est bien sûr le second qui est le plus simple à établir, et il est possible à travers lui d'effectuer des comparaisons.

L'Ecole supérieure libre a eu une existence d'environ seize mois (sept en 1871 et neuf en 1872). En dehors du directeur et du secrétaire qui ne font pas d'enseignement, elle a compté six professeurs, un seul vrai universitaire et cinq pharmaciens officinaux qui se sont chargés d'enseignements. Elle a compté cinquante-quatre inscriptions en 1^e classe et soixante-et-une en 2^e classe. Avec seize élèves de 1^e classe et vingt-cinq de 2^e classe selon mes calculs, elle a délivré cinq diplômes de 1^e classe, dont un à un Bavarois, et dix-neuf diplômes de 2^e classe. Il est immédiatement possible d'écrire que c'est important. Comme j'ignore combien de diplômes étaient décernés annuellement à Strasbourg jusqu'en 1870, je ne peux pas effectuer de comparaison mais je pense que l'Ecole libre soutient la comparaison. Disposant par contre des premiers chiffres de Nancy, les deux classes étant ici confondues, je constate que les premières promotions, de 1873 à 1876, comptent respectivement sept, treize, quinze et quatorze diplômés. A l'Ecole libre, nous sommes à vingt-quatre pour une sorte de « double année ». Que savons-nous de l'Ecole libre de médecine ? Héran et Wolf écrivent qu'elle a fonctionné dès la fin de 1870, donc sur deux années scolaires entières. Elle a reçu soixante-et-onze élèves : trente-neuf des quatre années de scolarité, vingt-deux en examen et dix auditeurs libres. Dix-sept thèses ont été soutenues, et des concours d'internat et d'externat ont été organisés. Toutes proportions gardées, l'Ecole de pharmacie soutient largement la comparaison avec ses quarante-et-un élèves et ses vingt-quatre diplômes.

Sur le plan de l'enseignement, il n'existe aucune carence quantitative. En avril 1870, comme déjà indiqué, le corps enseignant est constitué de six personnes si on tient compte de l'agrégé Strohl. Elles se répartissent sept disciplines. L'Ecole libre compte six enseignants qui se répartissent aussi sept disciplines ; ce sont les mêmes en dépit de petites variations d'intitulés. Les emplois du temps sont similaires à ceux du temps de paix, des manipulations, des herborisations et l'ouverture des collections sont organisées. Des prix sont décernés le 9 août 1872 : le premier prix échoit à M. Jehl, le second à M. Rahn, et une mention est décernée à M. Binder. Tous les trois viennent d'être diplômés en 1^e classe, et une distribution des prix est organisée.

Que deviennent les élèves qui n'ont pas été reçus et qui ne se sont pas présentés à des examens, ou qui, en dépit de leur réussite, ne sont pas assez avancés dans leurs études pour être diplômés ? Beaucoup de possibilités s'offrent à eux : sur place, dans l'Empire, en France. L'étude effectuée par le professeur Wankmüller en 1982 sur les dix premiers semestres strasbourgeois m'a permis d'en retrouver quelques-uns : Enniger, Killian, Merklen et Obrecht pendant le semestre d'hiver 1872-1873, Nicklès pendant le semestre d'été 1873, Kopp et Platz pendant le semestre d'hiver 1874-1875. Les inscriptions sont alors nombreuses à Strasbourg. Très peu d'élèves sont venus à Nancy, et les deux que j'ai trouvés, Obrecht et Schütz, ne sont pas arrivés immédiatement. Ivan Matthias Obrecht que j'ai cité ci-dessus à Strasbourg, est diplômé à Nancy en 1881³⁶. Il doit se trouver dans la situation que j'ai décrite plus haut pour Schütz, c'est-à-dire ne s'être inscrit que pour passer les examens en vertu d'une dispense ministérielle, ce que sa fiche d'élève confirmera. Le second est Schütz.

Avant de conclure ce bilan, deux petits points méritent attention. Je m'étonne que l'Ecole libre n'ait pas compris dans ses rangs Charles-Ernest Schmitt qui était à la fois officinal et déjà membre du corps enseignant de l'Ecole supérieure avant 1870. En 1871, il est parfaitement apte et prêt à enseigner l'histoire naturelle médicale. N'a-t-il pas été sollicité ? A-t-il refusé ? Le second point est que, parmi tous les membres des deux écoles libres, seul Schlagdenhauffen enseigne dans les deux. Il est aussi le seul d'entre eux à quitter l'Alsace pour suivre la Faculté et l'Ecole à Nancy en y conservant son emploi d'agrégé et son emploi de professeur adjoint. C'est sans doute pour cela qu'il est l'objet de réflexions désagréables : dans l'esprit de ceux qui restent et aussi de ceux qui partent, enseigner à l'Ecole libre signifie vouloir rester allemand, et, pour pouvoir partir en France la tête haute, il ne faut pas s'être compromis avec la Prusse dans l'Ecole libre !

Conclusion

Au terme de cette étude, il convient donc de rendre un hommage appuyé à Fernand des Cilleuls pour l'apport irremplaçable que constituent les pages qu'il a rédigées sur ce sujet, et ceci en dépit des erreurs, des imprécisions et des oublis qu'il a faits. Sans son travail, et même en disposant des registres, il serait aujourd'hui très difficile, voire impossible, de travailler sur ce sujet, à moins qu'il n'existe d'autres archives de l'Ecole libre.

L'enseignement de l'Ecole libre de pharmacie de Strasbourg se termine donc après trois semestres d'existence et la création des structures allemande et française qui la remplacent. Comme j'ai essayé de le montrer par des chiffres et quelques comparaisons, son bilan est fort riche. Cette richesse permet d'affirmer que les enseignants qui s'y sont consacrés ont fait tout ce qu'ils ont pu pour rendre service aux élèves et à leur pays, que ce soit l'Alsace, la France ou l'Allemagne, selon ce qu'ils ont fait après le 1^{er} octobre 1872. On peut dire aussi que tout cela s'est fait dans l'honneur et dans la dignité. Aussi les critiques qui leur ont été faites apparaissent-elles dénuées de justification dans le contexte de ce que nous savons sur l'institution. Il est sûr que de mai 1871 à septembre 1872, par la manière dont l'enseignement a été donné et celle avec laquelle les examens ont été réalisés, l'Ecole a très efficacement servi de trait d'union entre l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg annexée et l'Ecole supérieure qui allait être transférée à Nancy. Par contre, dans le *Reichsland*, l'institut de pharmacie ne ressemblera en rien à l'Ecole. Il n'aura donc aucun lien historique ni pédagogique avec elle.

Un demi-siècle plus tard, en 1919, l'Ecole supérieure de pharmacie reconstituée a choisi pour timbre celui de l'Ecole autonome. En plus du souvenir et du lien qu'il veut établir, ce choix est

aussi un hommage. Ce timbre est resté en service jusqu'au 20 mai 1920, jour de la transformation des écoles supérieures en facultés³⁷.

Bibliographie et notes

1. Cilleuls F. des, *L'Ecole autonome de pharmacie de Strasbourg*, Nancy, Poncelet et Albertus, 1912, 16 p. Ce texte est paru dans le *Journal de pharmacie et de chimie*, en 1911 (7^e série, vol. 4) en plusieurs morceaux, entre les pages 212 et 256.
2. Bachoffner P., « L'Ecole libre de pharmacie (1871-1872) », dans *Les sciences en Alsace 1538-1988*, Strasbourg, Oberlin, 1989, p. 227.
- Weidmann F., « L'hôpital civil et la Faculté de médecine une cohabitation paradigmatique », dans *Strasbourg, capitale du Reichland Alsace-Lorraine et sa nouvelle université 1871-1918*, sous la direction de S. Jonas, Strasbourg, Oberlin, 1995, 281 p., ici p. 128-136 d'un texte qui s'étend de la p. 127 à la p. 193.
3. Bachoffner P., « La pharmacie à l'Université impériale et en ville », dans *Histoire de la médecine à Strasbourg*, sous la direction de J.-M. Mantz et J. Héran, Strasbourg, La Nuée Bleue/Dernières Nouvelles d'Alsace/Faculté de médecine, 2^e édition, 1997, p. 463.
4. Héran J. et Wolf J.-L., « Une entreprise hardie, l'Ecole de médecine libre (1871-1872) », dans *Histoire de la médecine à Strasbourg*, *op. cit.*, p. 348-353.
5. Wankmüller A., « Studierende der Pharmazie an der Universität Strassburg vom Jahre 1872 an », *Pharmazeutische Zeitung*, 1982, vol. 127, n°36, p. 1905-1908. Ce travail a été analysé par P. Bachoffner dans la *Revue d'histoire de la pharmacie* en 1983 : « A propos des étudiants en pharmacie à l'Université de Strasbourg après l'annexion » (n°256, p. 70-72).
6. Cité par Héran et Wolf, *op. cit.*, réf. 3.
7. « Ecole de pharmacie de Strasbourg », Paris, *L'Union pharmaceutique*, 1871, 12^e année, p. 158 (le directeur, les six enseignants de l'Ecole libre et ce qu'ils enseignent).
8. *Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie*, 1926, n°50, pl. XXV. Affiche des enseignements de l'Ecole supérieure pour le second semestre de l'année 1869-1870. C'est la dernière affiche parue avant le conflit et l'Annexion.
9. Bachoffner P., « Schlagdenhauffen Charles Frédéric », Strasbourg, *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, 1999, fasc. 33, p. 3447.
10. Humbert G., *Contribution à l'histoire de la pharmacie strasbourgeoise*, thèse de doctorat d'université en pharmacie, Strasbourg, 1938, n°178, Mulhouse, imprimerie Brinkmann, 1938, 424 p. et 43 ill., « A. Heydenreich (1810-1885) », p. 147-149. Egalement : Bachoffner P., *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, 1990, fasc. 16, p. 1576.
11. « J.-F.-E. Schott », Des Cilleuls, *op. cit.*, p. 3, réf. 3.
12. Humbert G., *Contribution...*, *op. cit.*, « J.-A. Béno », p. 144.
13. *L'Union pharmaceutique*, *op. cit.*
14. « F.-G. Memminger », Des Cilleuls, *op. cit.*, p. 4, réf. 2
15. « L.-F.-G. Pfersdorff », Des Cilleuls, *op. cit.*, p. 3, réf. 4. Egalement : Bachoffner P., *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, 1997, fasc. 29, p. 2988.
16. « J.-A. Schanté », Des Cilleuls, *op. cit.*, p. 4, réf. 1.
17. Labrude P., « Le pharmacien Emile Reeb (Saverne 1843-Strasbourg 1928) », Saverne, *Pays d'Alsace*, 2006, n°217, p. 41-46. Egalement : *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, 2007, fasc. 48, p. 5135.
18. Labrude P., « Les recherches de chimie végétale du professeur Schlagdenhauffen avec le professeur Heckel et le pharmacien Reeb, de 1876 à 1907 », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2001, n°330, p. 183-192.
19. Gérock J.G., « Nécrologie Emile Reeb 1843-1928 », *Journal de pharmacie d'Alsace et de Lorraine*, 1929, 56^e année, p. 15-26.

19. Bachoffner P., « Schlagdenhauffen... », *op. cit.*
20. « Nécrologie Emile (sic) Hepp (de Strasbourg) », *Journal de pharmacie et de chimie*, 1871, 4^e série, vol. 13, p. 179-180. Egalement : Bachoffner P., « Hepp Eugène », *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, 1990, fasc. 16, p. 1523.
21. *Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie*, 1928, n°58, p. 66-67 et pl. VIII. Affiches des enseignements de l'Ecole autonome en français et en allemand sous l'intitulé « Ecole supérieure de pharmacie ». Egalement : Humbert G., *Contribution...*, *op. cit.*, affiche de l'Ecole autonome en allemand, ill., p. XIII.
22. Labrude P., « Le transfèrement à Nancy de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg (1^{er} octobre 1872) », *Histoire des sciences médicales*, 2000, vol. 34, n°2, p. 163-170. Ce numéro publie un ensemble d'articles consacrés au transfèrement à Nancy.
23. Strohl restera à Strasbourg comme presque tous ses collègues des deux écoles libres, et il y deviendra professeur de pharmacologie à la Faculté allemande. *Histoire de la médecine à Strasbourg*, *op. cit.*, p. 351 et 357.
24. Dillemann G., Bonnemain H. et Boucherle A., *La Pharmacie française Son histoire son origine son évolution*, Paris, Tech&Doc Lavoisier, 1992, 150 p., ici p. 71.
25. Héran J. et Wolf J.-L., dans *Histoire de la médecine à Strasbourg*, *op. cit.*
26. *Ibidem*, p. 350.
27. Beauchamp A. de, « Décret relatif aux officiers de santé, pharmaciens, sages-femmes et herboristes d'Alsace-Lorraine, 27 décembre 1871 », dans *Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur*, Paris, Delalain, 1882, vol. 2, p. 805-806.
28. *1872-1972 association des anciens élèves de la faculté de pharmacie de nancy*, annuaire des promotions et des anciens, édité à l'occasion du centenaire de la Faculté, Lunéville, imprimerie Paradis, 1972, 196 p., ici p. 37 pour Joseph-Aloïse le père, et p. 42 pour Antoine le fils. Au sujet de la pharmacie Art nouveau, on pourra consulter : Leclerc F. et Labrude P., « Les pharmacies Art nouveau à Nancy », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2002, n°335, p. 387-397.
29. Labrude P. et Rimmel F.-X., « Les Alsaciens-Lorrains élèves en pharmacie à Nancy de 1872 à 1914 », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2004, n°341, p. 55-66.
30. *1872-1972 association des anciens élèves...*, *op. cit.*, ici p. 39.
31. « Stage pharmaceutique en Alsace-Lorraine », Paris, *L'Union pharmaceutique*, 1872, 13^e année, p. 189.
32. Livet J.-M., « Les années terribles : l'Ecole libre de Médecine de Strasbourg de 1870 à 1872 », dans *Médecine et assistance en Alsace XVI^e-XX^e siècle Recherches sur l'histoire de la Santé*, Strasbourg, Librairie Istra, 1976, p. 265-286, ici p. 265-269.
33. Héran J., « L'Ecole de médecine libre de Strasbourg (1870-1872) », *Histoire des sciences médicales*, 2000, vol. 34, n°2, p. 127-132.
34. Weidmann F., *op. cit.*, référence 2.
35. La publication de Wieger est : *Geschichte der Medizin und ihrer Lehranstalten in Strassburg vom Jahre 1472 bis 1872*, Strasbourg, 1883, p. 166.
36. *1872-1972 association des anciens élèves...*, *op. cit.*, ici p. 34.
37. Bachoffner P., « La Faculté de pharmacie remplace l'Ecole supérieure », dans *Histoire de la médecine à Strasbourg*, *op. cit.*, p. 567-568.